

**ORGANISATION DE LA FORMATION
ET MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPETENCES SPECIFIQUES
MASTER**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2022-2023

Ces MCC spécifiques viennent compléter les MCC générales validées par le Conseil académique du 14/04/2022.

1. PRESENTATION DE LA FORMATION DE MASTER

DOMAINE : DEG

MENTION : SCIENCE POLITIQUE

Années et/ou Parcours-type (le cas-échéant) : M1 et M2 Métiers du politique

Code(s) étape Apogée :

2. MODALITES DU CONTROLE DE L'ASSIDUITE (nombre d'absences autorisées, sanctions...) :

3. COMPENSATIONS :

Entre :

- UE d'un même bloc de compétences
- UE d'un même semestre
- UE d'une même année
- Autres compensations

A définir/préciser le cas échéant

4. **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES CONCERNANT LA FORMATION :**

- Régimes d'études proposés :
Formation initiale (FI) x FI par apprentissage (FA) Formation continue (FC) x

 - Organisation des études :
Alternance Stage x

 - Des aménagements d'études sont-ils prévus en FC et/ou en FA ?
Oui Non x
- Si oui lesquels ?

5. **AUTRES MODALITES CONCERNANT LA FORMATION :**

Évaluations, règles de calcul, capitalisation, stages, mémoire, options...

Evaluation

L'évaluation des CM du master Science politique, parcours Métiers du politique, est effectuée par le biais d'examens partiels ou des comptes rendus d'enquêtes, des rapports ou des présentations.